



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 9 juin 2011 — N° 39

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de rendre publiques les études sur le pont Champlain.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant le 35^e anniversaire du Club FADOQ de Contrecoeur.

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) fait une déclaration concernant la Semaine italienne.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant le 35^e anniversaire de l'Escadron 839.

M. Diamond (Maskinongé) fait une déclaration concernant la Semaine de la municipalité.

9 juin 2011

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant un pionnier de l'agriculture dans la circonscription de Mirabel, M. Christian Couvrette.

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la Semaine nationale du don de sang.

M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration concernant le 10^e anniversaire de la fusion de Terrebonne avec Lachenaie et La Plaine.

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant l'école de musique Jésus-Marie.

À 9 h 56, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

9 juin 2011

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Régie de l'Énergie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 359-20110609)

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport d'activité de l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

(Dépôt n° 360-20110609)

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

La directive sur les orientations et les objectifs généraux d'Infrastructure Québec.

(Dépôt n° 361-20110609)

M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 362-20110609)

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

9 juin 2011

Le rapport actuariel du Comité de gestion de l'assurance parentale au 31 décembre 2010.

(Dépôt n° 363-20110609)

M. Hamad, ministre des Transports, dépose :

Une entente entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Société de l'Assurance automobile du Québec ainsi que l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 364-20110609)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil du statut de la femme, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 365-20110609)

M. Paquet, ministre délégué aux Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur la tarification en assurance automobile, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010;

(Dépôt n° 366-20110609)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010;

(Dépôt n° 367-20110609)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010;

(Dépôt n° 368-20110609)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les coopératives de services financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010.

(Dépôt n° 369-20110609)

9 juin 2011

Le Président dépose :

Le rapport d'activité de l'Assemblée nationale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;

(Dépôt n° 370-20110609)

Les rapports des activités de relations interparlementaires et internationales des sections et délégations de l'Assemblée nationale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 371-20110609)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 7 et 8 juin 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la sécurité en matière de transport scolaire et un meilleur encadrement du courtage en services de camionnage en vrac. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 372-20110609)

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 31 mars 2011, a procédé à l'audition portant sur les frais d'administration des commissions scolaires et qui, les 15 et 31 mars et les 4 et 19 mai 2011, a tenu des séances de travail relativement à ce mandat. Ce rapport contient 5 recommandations.

(Dépôt n° 373-20110609)

9 juin 2011

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 8 juin 2011, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 374-20110609)

Le rapport est adopté.

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 8 juin 2011, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Régie intermunicipale du secteur Nord de Lac-Saint-Jean Est. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 375-20110609)

Le rapport est adopté.

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 8 juin 2011, a procédé à l'audition des intéressés et à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant Marie Alice Elisabeth Hélène Lacroix. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 376-20110609)

Le rapport est adopté.

Dépôts de pétitions

M. Morin (Montmagny-L'Islet) dépose :

9 juin 2011

L'extrait d'une pétition, signée par 145 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un service de garde pour les élèves de l'école Beaubien à Montmagny.

(Dépôt n° 377-20110609)

Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 154 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le site d'enfouissement de Lachute.

(Dépôt n° 378-20110609)

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 272 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la composition des classes et la réussite des élèves.

(Dépôt n° 379-20110609)

M. Rathé (Blainville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 171 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les taxes foncières.

(Dépôt n° 380-20110609)

Mme Bouillé (Iberville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 76 citoyens et citoyennes du Haut-Richelieu, concernant l'aide financière aux victimes des inondations de la rivière Richelieu et du lac Champlain.

(Dépôt n° 381-20110609)

9 juin 2011

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Fournier, ministre de la Justice, dépose :

Une note, en date du 8 juin 2011, adressée à Mme Hélène Ménard, directrice de cabinet du ministre de la Justice, transmise par Mme Christiane L. Bernadet, responsable de l'accès à l'information, intitulée « Reportage TVA – Alain Laforest – Projet SIII ».

(Dépôt n° 382-20110609)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copies de documents concernant le projet de système intégré d'information de justice (SIII).

(Dépôt n° 383-20110609)

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), de M. Caire (La Peltrie) et de M. Khadir (Mercier), propose :

QUE, conformément aux articles 1 et 2 de la *Loi sur le Protecteur du citoyen* (L.R.Q., c. P-32), Mme Raymonde Saint-Germain soit nommée de nouveau Protectrice du citoyen pour un mandat de cinq ans à compter des présentes et que la rémunération et les autres conditions de travail de Mme Raymonde Saint-Germain soient celles contenues dans le document ci-annexé que je dépose.

9 juin 2011

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de Mme Raymonde Saint-Germain, ses conditions de travail et un extrait de la *Loi sur Protecteur du citoyen*.

(Dépôt n° 384-20110609)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 1 de la *Loi sur le Protecteur du citoyen*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 36 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), de M. Caire (La Peltrie) et de M. Khadir (Mercier), propose :

QUE, conformément aux articles 106 et 107 de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1), Mme Christiane Barbe, administratrice d'État 1 au ministère du Conseil exécutif, soit nommée membre et présidente de la Commission de la fonction publique pour un mandat de cinq ans à compter du 20 juin 2011.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de Mme Christiane Barbe et un extrait de la *Loi sur la fonction publique*.

(Dépôt n° 385-20110609)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 106 de la *Loi sur la fonction publique*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

9 juin 2011

(Vote n° 37 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), de M. Caire (La Peltrie) et de M. Khadir (Mercier), propose :

QUE, conformément aux articles 58 et 58.3 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (L.R.Q., c. C-12), M^e Sylvie Godin soit nommée de nouveau membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour un mandat de cinq ans à compter des présentes.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de M^e Sylvie Godin et un extrait de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

(Dépôt n° 386-20110609)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 38 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **1**

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), de M. Caire (La Peltrie) et de M. Khadir (Mercier), propose :

9 juin 2011

QUE, conformément aux articles 58 et 58.3 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (L.R.Q., c. C-12), M^c Renée Dupuis, avocate en pratique privée, soit nommée membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour un mandat de cinq ans à compter du 15 août 2011.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de M^c Renée Dupuis et un extrait de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

(Dépôt n° 387-20110609)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **39** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), de M. Caire (La Peltrie) et de M. Khadir (Mercier), propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), M^c Lina Desbiens, avocate à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, soit nommée, suivant la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la commission établie par règlement du Bureau de l'Assemblée nationale, membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section juridictionnelle, pour un mandat de cinq ans à compter du 4 juillet 2011 et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé que je dépose.

9 juin 2011

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de M^c Lina Desbiens, ses conditions de travail et un extrait de la *Loi sur l'accès aux organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Dépôt n° 388-20110609)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 40 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), de M. Caire (La Peltrie) et de M. Khadir (Mercier), propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), M^c Diane Poitras, avocate au Tribunal administratif du Québec, soit nommée, suivant la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la commission établie par règlement du Bureau de l'Assemblée nationale, membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section juridictionnelle, pour un mandat de cinq ans à compter du 4 juillet 2011 et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé que je dépose.

9 juin 2011

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitæ de M^c Diane Poitras, ses conditions de travail et un extrait de la *Loi sur l'accès aux organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Dépôt n° 389-20110609)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **41** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Charest, premier ministre, après consultation auprès de Mme Marois, chef de l'opposition officielle, de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), de M. Caire (La Peltrie) et de M. Khadir (Mercier), propose :

QUE, conformément aux articles 104 et 105 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), M^c Alain Morrissette, avocat à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, soit nommé, suivant la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la commission établie par règlement du Bureau de l'Assemblée nationale, membre de la Commission d'accès à l'information, affecté à la section juridictionnelle, pour un mandat de cinq ans à compter du 4 juillet 2011 et que sa rémunération et ses autres conditions de travail soient celles contenues dans le document ci-annexé que je dépose.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

9 juin 2011

Le curriculum vitæ de M^e Alain Morrissette, ses conditions de travail et un extrait de la *Loi sur l'accès aux organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

(Dépôt n° 390-20110609)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 104 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 42 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Girard (Gouin) présente une motion concernant le pont Champlain; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Bachand, ministre des Finances, Mme Ménard, ministre du Tourisme, M. Bérubé (Matane), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère l'importance des retombées économiques du Grand prix de formule 1 du Canada pour l'industrie touristique québécoise et de la visibilité qu'elle y gagne;

QU'elle félicite M. François Dumontier et son équipe pour l'organisation de cet événement d'envergure internationale.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

9 juin 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 25, Loi visant à interdire la revente de billets de spectacle à un prix supérieur au prix annoncé par le vendeur autorisé, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 12 et 13 septembre 2011 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Association québécoise de l'industrie du disque,
du spectacle et de la vidéo
Juste pour rire
Billets.ca
L'Équipe Spectra
Réseau indépendant des diffuseurs d'événements
artistiques unis
Billets 514
Regroupement des événements majeurs internationaux
Union des artistes
Impact de Montréal
Option consommateur
Union des consommateurs
Coalition des associations de consommateurs du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

9 juin 2011

QUE le ministre de la Justice soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles afin d'entendre les représentants de La Financière agricole du Québec; puis en séance de travail afin de discuter des observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de cette audition;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 133 est adopté.

9 juin 2011

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi permettant l'application d'un régime particulier en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail.

Après débat, le rapport est adopté.

À 12 h 58, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

9 juin 2011

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi limitant les activités pétrolières et gazières.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi sur les biens non réclamés.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Bachand, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 6, Loi sur les biens non réclamés, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 6 est adopté.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 24 février 2011, par Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, de l'Entente en matière de reconnaissance de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et la République d'Autriche.

Cette motion se lit comme suit :

9 juin 2011

QUE, conformément à l'article 22.3 de la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, l'Assemblée nationale approuve l'Entente de réciprocité en matière de reconnaissance de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et la République d'Autriche.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat restreint : 5 minutes sont allouées au député de Mercier; 1 minute 45 secondes est allouée à chacun des autres députés indépendants; 8 minutes 30 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 10 juin 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 08, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 10 juin 2011, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

9 juin 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que Mme Raymonde Saint-Germain soit nommée de nouveau Protectrice du citoyen :

(Vote n° 36)

POUR - 112

Arcand	Cloutier	Leclair	Reid
Auclair	Corbeil	L'Écuyer	Richard
Bachand (Arthabaska)	Courchesne	Léger	(Duplessis)
Bachand (Outremont)	Cousineau	Lehouillier	Richard
Beauchamp	D'Amour	Lemay	(Marguerite-D'Youville)
Beaudoin (Mirabel)	Deltell	Lessard	Robert
Bédard	Diamond	MacMillan	Rotiroti
Bergeron	Doyer	Malavoy	Roy
Bergman	Drainville	Maltais	Simard
Bernard	Drolet	Mamelonet	(Richelieu)
Bernier	Dubourg	Marceau	Simard
Bérubé	Dufour	Marcoux	(Kamouraska-Témiscouata)
Billette	Dutil	Marois	Simard
Blais	Ferland	Marsan	(Dubuc)
Blanchet	Fournier	Matte	Sklavounos
Bolduc	Gagnon-Tremblay	McKay	St-Amand
Bonnardel	Gaudreault	Ménard	St-Arnaud
Boucher	(Hull)	Moreau	St-Pierre
Bouillé	Gautrin	Morin	Thériault
Boulet	Gendron	Normandeu	Traversy
Caire	Gignac	Ouellet	Tremblay
Carrière	Girard	Ouellette	Trottier
Champagne	Gonthier	Paquet	Turcotte
Charbonneau	Grondin	Pelletier	Vallée
Charest	Hamad	(Saint-Hyacinthe)	Vien
Charette	Hivon	Picard	Villeneuve
Charlebois	Houda-Pepin	Pigeon	Weil
Chevarie	Huot	Pinard	Whissell
	James	Poirier	
	Kelley	Ratthé	
	Khadir	Rebello	
	Kotto		

9 juin 2011

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que Mme Christiane Barbe soit nommée membre et présidente de la Commission de la fonction publique :

(Vote n° 37)

POUR - 112

Arcand	Cloutier	Kotto	Rebello
Auclair	Corbeil	Leclair	Reid
Bachand	Courchesne	L'Écuyer	Richard
(Arthabaska)	Cousineau	Léger	(Marguerite-D'Youville)
Bachand	D'Amour	Lehouillier	Richard
(Outremont)	Deltell	Lemay	(Duplessis)
Beauchamp	Diamond	Lessard	Robert
Beaudoin	Doyer	MacMillan	Rotiroti
(Mirabel)	Drainville	Malavoy	Roy
Bédard	Drolet	Maltais	Simard
Bergeron	Dubourg	Mamelonet	(Dubuc)
Bergman	Dufour	Marceau	Simard
Bernard	Dutil	Marcoux	(Kamouraska-Témiscouata)
Bernier	Ferland	Marois	Simard
Bérubé	Fournier	Marsan	(Richelieu)
Billette	Gagnon-Tremblay	Matte	Sklavounos
Blais	Gaudreault	McKay	St-Amand
Blanchet	(Hull)	Ménard	St-Arnaud
Bolduc	Gautrin	Moreau	St-Pierre
Bonnardel	Gendron	Morin	Thériault
Boucher	Gignac	Normandeau	Traversy
Bouillé	Girard	Ouellet	Tremblay
Boulet	Gonthier	Ouellette	Trottier
Caire	Grondin	Paquet	Turcotte
Carrière	Hamad	Pelletier	Vallée
Champagne	Hivon	(Saint-Hyacinthe)	Vien
Charbonneau	Houda-Pepin	Picard	Villeneuve
Charest	Huot	Pigeon	Weil
Charette	James	Pinard	Whissell
Charlebois	Kelley	Poirier	
Chevarie	Khadir	Ratthé	

9 juin 2011

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Sylvie Godin soit nommée de nouveau membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 38)

POUR - 111

Arcand	Cloutier	Leclair	Reid
Auclair	Corbeil	L'Écuyer	Richard
Bachand	Courchesne	Léger	<i>(Duplessis)</i>
<i>(Arthabaska)</i>	Cousineau	Lehouillier	Richard
Bachand	D'Amour	Lemay	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
<i>(Outremont)</i>	Deltell	Lessard	Robert
Beauchamp	Diamond	MacMillan	Rotiroti
Beaudoin	Doyer	Malavoy	Roy
<i>(Mirabel)</i>	Drainville	Maltais	Simard
Bédard	Drolet	Mamelonet	<i>(Richelieu)</i>
Bergeron	Dubourg	Marceau	Simard
Bergman	Dufour	Marcoux	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Bernard	Dutil	Marois	Simard
Bernier	Ferland	Marsan	<i>(Dubuc)</i>
Bérubé	Fournier	Matte	Sklavounos
Billette	Gagnon-Tremblay	McKay	St-Amand
Blais	Gaudreault	Ménard	St-Arnaud
Blanchet	<i>(Hull)</i>	Moreau	St-Pierre
Bolduc	Gautrin	Morin	Thériault
Bonnardel	Gendron	Normandeau	Traversy
Boucher	Gignac	Ouellet	Tremblay
Bouillé	Girard	Ouellette	Trottier
Boulet	Gonthier	Paquet	Turcotte
Caire	Grondin	Pelletier	Vallée
Carrière	Hamad	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Vien
Champagne	Hivon	Picard	Villeneuve
Charbonneau	Houda-Pepin	Pigeon	Weil
Charest	Huot	Pinard	Whissell
Charette	James	Poirier	
Charlebois	Kelley	Rathé	
Chevarie	Kotto	Rebello	

ABSTENTION - 1

Khadir

9 juin 2011

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Renée Dupuis, soit nommée membre et vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 39)

POUR - 112

Arcand	Cloutier	Kotto	Rebello
Auclair	Corbeil	Leclair	Reid
Bachand	Courchesne	L'Écuyer	Richard
<i>(Arthabaska)</i>	Cousineau	Léger	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
Bachand	D'Amour	Lehouillier	Richard
<i>(Outremont)</i>	Deltell	Lemay	<i>(Duplessis)</i>
Beauchamp	Diamond	Lessard	Robert
Beaudoin	Doyer	MacMillan	Rotiroti
<i>(Mirabel)</i>	Drainville	Malavoy	Roy
Bédard	Drolet	Maltais	Simard
Bergeron	Dubourg	Mamelonet	<i>(Dubuc)</i>
Bergman	Dufour	Marceau	Simard
Bernard	Dutil	Marcoux	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Bernier	Ferland	Marois	Simard
Bérubé	Fournier	Marsan	<i>(Richelieu)</i>
Billette	Gagnon-Tremblay	Matte	Sklavounos
Blais	Gaudreault	McKay	St-Amand
Blanchet	<i>(Hull)</i>	Ménard	St-Arnaud
Bolduc	Gautrin	Moreau	St-Pierre
Bonnardel	Gendron	Morin	Thériault
Boucher	Gignac	Normandeau	Traversy
Bouillé	Girard	Ouellet	Tremblay
Boulet	Gonthier	Ouellette	Trottier
Caire	Grondin	Paquet	Turcotte
Carrière	Hamad	Pelletier	Vallée
Champagne	Hivon	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Vien
Charbonneau	Houda-Pepin	Picard	Villeneuve
Charest	Huot	Pigeon	Weil
Charette	James	Pinard	Whissell
Charlebois	Kelley	Poirier	
Chevarie	Khadir	Ratthé	

9 juin 2011

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Lina Desbiens, soit nommée membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section juridictionnelle :

(Vote n° 40)

(Identique au vote n° 39)

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Diane Poitras, soit nommée membre de la Commission d'accès à l'information, affectée à la section juridictionnelle :

(Vote n° 41)

(Identique au vote n° 39)

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que M^e Alain Morrissette, soit nommé membre de la Commission d'accès à l'information, affecté à la section juridictionnelle :

(Vote n° 42)

(Identique au vote n° 39)